

Défi



Action 4.3 Favoriser et promouvoir la pratique du vélo auprès de tous les publics

1

DESCRIPTION DU PROJET

En 2009, la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) a engagé une réflexion sur la prévention des risques routiers liés aux déplacements domicile-travail et professionnels. Les PDIE sont ainsi apparus comme des outils pertinents pour contribuer à l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité au travail. La CNAMTS a alors identifié le territoire économique de la Plaine Saint-Denis, dont l'accès en transports en commun n'est pas toujours aisé ou bien perçu, comme pouvant faire l'objet d'une expérimentation pour un PDIE innovant, notamment en matière de prévention du risque trajet.

7 entreprises, représentant 15 000 salariés, se sont engagées dans cette démarche visant à améliorer les conditions d'accès à leurs sites et à promouvoir une mobilité responsable (périmètre circonscrit entre les lignes de RER B et D et la ligne 13 du métro). Elles se sont alors associées à des partenaires publics tels que la communauté d'agglomération Plaine Commune, CCI de Seine-Saint-Denis, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France afin de mener à bien le projet. Ce PDIE exemplaire repose sur 5 axes :

- améliorer l'attractivité des transports collectifs publics ;
- développer une mutualisation des moyens entre entreprises ;
- intégrer la prévention des risques au plan d'actions ;
- renforcer les usages des modes de « circulation douce » ;
- développer un usage raisonné de l'automobile.



Source : étude PDIE « Plaine-Saint-Denis » (2014)



Source : Communauté d'agglomération de Plaine Commune

Suite au diagnostic, il a été identifié que la part modale du vélo sur les déplacements domicile-travail avait une forte marge de progression. Deux actions phares ont alors été définies :

- la réalisation d'aménagements cyclables en rabattement vers la Plaine en lien avec les lieux de domiciliation des salariés. 4 axes ont été définis :
 - depuis la station de métro de la ligne 13 Portes de Paris
 - depuis Paris
 - depuis la station de métro de la ligne 12 Front Populaire
 - entre les 2 gares RER La Plaine Stade de France (RER B) et Stade de France Saint Denis (RER D)
- une aide à l'achat de vélos pour les salariés des entreprises en partenariat avec la Région Ile-de-France

2 LES ACTEURS DU PROJET

Les entreprises engagées dans la démarche sont :

- SFR,
- AFNOR,
- Generali,
- Canal +,
- Randstad,
- RSI,
- Keolis Ile-de-France

Les partenaires sont :

- Plaine Commune Promotion, association d'entreprises
- CCI Seine-Saint-Denis
- Communauté d'Agglomération Plaine Commune
- CNAMTS
- CRAMIF

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Concernant la réalisation d'aménagements cyclables, la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, conformément à son Plan Vélo, continue de mettre en œuvre des aménagements cyclables comme cela a été fait sur l'avenue du Président Wilson notamment. Une diffusion du plan des aménagements cyclables existants du territoire a également été réalisée pour toutes les entreprises. Le département de Seine-Saint-Denis étant maître d'ouvrage d'une proportion importante des voies identifiées comme à aménager, un travail est en cours entre les acteurs du PDIE et le département.

Un travail partenarial entre avec la Région Île-de-France et la CCI est en cours pour tester la mise en place d'incitatifs à l'usage du vélo dans le cadre du PDIE, et identifier les conditions d'un déploiement généralisé s'appuyant sur un modèle économique et juridique viable

4 CONTACT

CCI Seine-Saint-Denis : Alice RICOUARD, conseillère en mobilité

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info